

Acte pour pourvoir à l'inspection du gaz et des compteurs à gaz.

Acte pour continuer, pendant un temps limité, l'acte de faillite de 1869 et les actes qui l'amendent.

Acte concernant le pilotage.

Acte concernant l'administration de la justice et l'établissement d'un corps de police dans es territoires du *Nord-Ouest*.

Acte concernant les traitements et allocations des juges et autres fonctionnaires et employés publics, et l'indemnité des membres du Sénat et de la Chambre des Communes.

Acte pour changer les limites des comtés de *Montcalm* et de *Joliette* pour les fins électorales.

Acte à l'effet d'établir des dispositions temporaires pour l'élection des membres de la Chambre des Communes du Canada.

Acte pour répartir de nouvelles sommes payables et imputables aux diverses provinces du *Canada* par le gouvernement fédéral, en temps qu'elles dépendent de la dette avec laquelle elles sont respectivement entrées dans l'Union.

Acte pour établir de meilleures dispositions à l'égard des pétitions d'élection et de tout ce qui se rattache aux élections des membres de la Chambre des Communes dont la validité est contestée.

Acte concernant les droits d'exportation imposés sur les bois de construction par la législation de la province du *Nouveau-Brunswick*.

Acte pour amender l'Acte trente-quatre *Victoria*, chapitre quarante-trois, intitulé : " *Acte pour permettre à certaines compagnies de chemins de fer de pourvoir aux besoins du trafic croissant sur leurs chemins de fer, et pour amender l'acte des chemins de fer, 1868.*"

Acte concernant les chariements sur le pont des navires.

Acte pour amender de nouveau les actes concernant l'administration et l'amélioration du du havre de *Québec*.

Acte pour amender et refondre et pour étendre à toute la Puissance du *Canada* les lois relatives à l'inspection de certains des produits principaux de provenance canadienne.

Acte pour amender de nouveau la législation relativement à certaines matières de procédure dans les causes criminelles.

Acte à l'effet d'amender les actes pour prévenir plus efficacement la désertion des matelots et à d'autres fins.

Alors l'Honorable Orateur de la Chambre des Communes a adressé la parole à Son Excellence le Gouverneur-Général comme suit :

Plaise à Votre Excellence :

Les Communes du *Canada* ont voté les subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de subvenir aux dépenses de Service Public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence un bill intitulé : " *Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public, pour les années fiscales expirant le trentième jour de juin 1873, et le trentième jour de juin 1874,* " et pour d'autres objets liés au service public, auquel je demande humblement la sanction de Votre Excellence.

La Sanction Royale est alors donnée à ce Bill dans les termes suivants :

" Au nom de Sa Majesté, Son Excellence le Gouverneur-Général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce Bill.

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de dire qu'il réservait les Bills suivants pour la signification du bon plaisir de Sa Majesté sur ces dits Bills.

Acte portant de nouvelles dispositions concernant l'extradition des criminels.

Acte concernant l'engagement des matelots.

Acte concernant la marine marchande et l'enregistrement, l'inspection et la classification des navires.

Acte pour faire droit à *John Robert Martin*.

Et alors la Chambre s'ajourne jusqu'à mercredi, le 13^e jour d'Août prochain.